



RAPPORT ANNUEL

ÉDITION 2023

COLOPHON

Comité de rédaction

Les équipes de l'asbl d'Info-Sourds de Bruxelles

Relecture

Lise Artiges

Pascale van der Belen

Mise en page

Lise Artiges

Impression

Docufast Print & Mailservices - Service d'impression favorisant le travail adapté pour les personnes sourdes et malentendantes

Photographies

@Info-Sourds de Bruxelles

SOMMAIRE

Avant-Propos

Présentation d'Info-Sourds de Bruxelles

- Missions et vision
- Notre équipe, notre Organe d'Administration et nos experts externes
- Nos partenaires et réseaux

Introduction à nos réalisations

Nos réalisations par service

- Accompagnement global
- Accompagnement à l'Emploi
- Formations
- Permanence d'écrivain public
- Service d'interprétation des sourds de Bruxelles
- Sensibilisations

Comptes et bilan

Perspectives 2024



AVANT-PROPOS

Chers lecteurs,

C'est avec fierté que nous vous présentons nos réalisations 2023 dans ce nouveau Rapport d'activités. En effet, selon les perspectives que nous nous étions fixées fin 2022, sur les 6 planifiées, 4 ont été couronnées de succès :

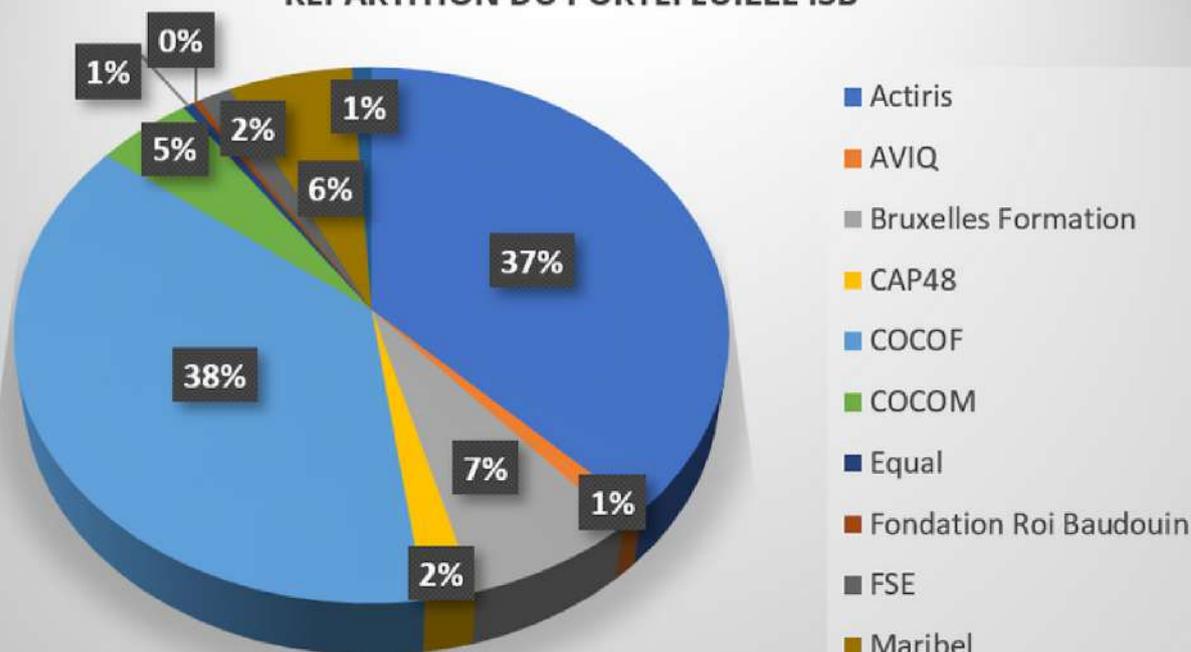
- La mise en place d'une **permanence d'écrivain public**.
- Une **modification de l'arrêté de la COCOF** qui régit les services d'appui à la communication et d'interprétation pour les personnes sourdes (SACIPS).
- Une **offre de formations professionnelles plus large**.
- Des **actions de sensibilisation et de communication**.

Parmi les projets en suspens ou abandonnés :

- Le passage en **catégorie 3 pour le service d'accompagnement**. Une demande a été formulée en 2018 et des rappels sont depuis, chaque année, soumis.
- **Un profil métier pour l'interprétation en langue des signes en milieu social**. Ce projet, avec pour ambition de faire reconnaître l'interprétation en milieu social ou de liaison, complémentaire à l'interprétation de conférence est un projet qui a dû finalement être abandonné.

Ces réalisations n'ont été possibles que grâce à des équipes motivées et engagées, un travail acharné, une réflexion et des recherches de subsides en amont, l'entretien de partenariats et enfin, l'apport financier des bailleurs de fonds suivants :

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ISB



Actiris – Les agents contractuels subventionnés (ACS) sont des agents au chômage, engagés sous un contrat de travail spécifique pour travailler dans le secteur non-marchand. Ce statut permet d'offrir un emploi à plusieurs postes administratifs, de formateurs, d'accompagnatrices et d'interprète en langue des signes. C'est également ce dernier qui a permis la mise en place de notre permanence d'écrivain public, offrant ainsi un soutien supplémentaire aux bénéficiaires présentant des difficultés avec le français écrit.

Actiris, au-delà des postes ACS, Actiris supporte financièrement le projet d'Accompagnement de Public Spécifique (APS), support renouvelable tous les 4 ans.

AVIQ accorde des primes de compensation pour soutenir l'emploi de personnes en situation de handicap.

Bruxelles Formation finance annuellement des formations professionnelles spécifiques à l'attention des chercheurs d'emploi sourds ou malentendants dans les matières suivantes : Alphabétisation, Français, Calcul, TIC et compétences transversales.

CAP48, l'organisation belge qui permet la récolte de fonds destinés principalement aux personnes handicapées dans les Communautés française et germanophone de Belgique, nous a accordé un don de 57 000 euros pour la mise en production d'une nouvelle base de données implémentée pour notre service d'interprétation pour les sourds de Bruxelles (SISB). Cette dernière facilitera la gestion des demandes et nous permettra de gérer de façon plus adéquate et intuitive, d'un point de vue technologique, les demandes de nos bénéficiaires, comme des prestataires.

La Commission communautaire française (COCOF) supporte financièrement le service d'Accompagnement et le service d'Interprétation des sourds de Bruxelles (SISB), postes compris. Au niveau du SISB, la modification de l'arrêté sur le Service d'appui à la communication et à l'Interprétation pour les personnes sourdes; SACIPS, a permis de renforcer et valoriser la collaboration avec les prestataires travaillant pour notre service. La COCOF nous accorde également des primes d'insertion pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap.

La Commission communautaire commune (COCOM) finance, en initiative, le projet pilote d'interprétation en milieu social du SISB, en ce compris un poste de gestionnaire, des experts et des interprètes en langue des signes. Cette subvention n'est pas structurelle mais nous avons bon espoir qu'elle soit reconduite en 2024.

Equal brussels soutient et mobilise les acteurs publics et associatifs, au départ des besoins des publics concernés, pour faire de l'égalité des chances un objectif partagé, nous soutient depuis juillet 2023 et ce pour 3 années consécutives. Info-Sourds de Bruxelles a en effet répondu à un appel à projet pour de la sensibilisation à la surdité. L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes en travaillant sur l'environnement.

La Fondation Roi Baudouin nous a soutenu dans notre projet de vélotypie à hauteur de 8800 euros. Le projet concerne plus précisément de la transcription et du sous-titrage automatique.

Le Fonds social européen (FSE) nous a quant à lui permis d'étendre notre offre de formations professionnelles afin de mettre à niveau les chercheurs d'emploi sourds qui ont des difficultés en français, en calcul ou au niveau des connaissances de bases telles que les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Les Fonds Maribel Social ont pour objectifs de créer des emplois supplémentaires, de diminuer la pénibilité du travail ainsi que d'améliorer la qualité des services. Sauf attribution particulière, ce sont des emplois à durée indéterminée. Ils financent, chez nous, des postes de formateurs et des postes administratifs.



PRÉSENTATION D'INFO-SOURDS

L'asbl Info-Sourds de Bruxelles a été créée en 1996 pour donner suite à une volonté politique de regrouper dans une même association une offre globale de services pour répondre aux besoins des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises. Actiris, la COCOF, l'IRSA (Institut Royal des Sourds et des Aveugles) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) ont uni leurs efforts pour soutenir la mise en place de l'association. L'association a donc été créée par des personnes sourdes et malentendantes, pour des personnes sourdes et malentendantes.

Info-Sourds a, pour objet social, l'inclusion et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes bruxelloises grâce à des actions, individuelles ou collectives, en langue des signes de Belgique francophone (LSFB) et/ou avec des moyens de communication visuels adaptés.

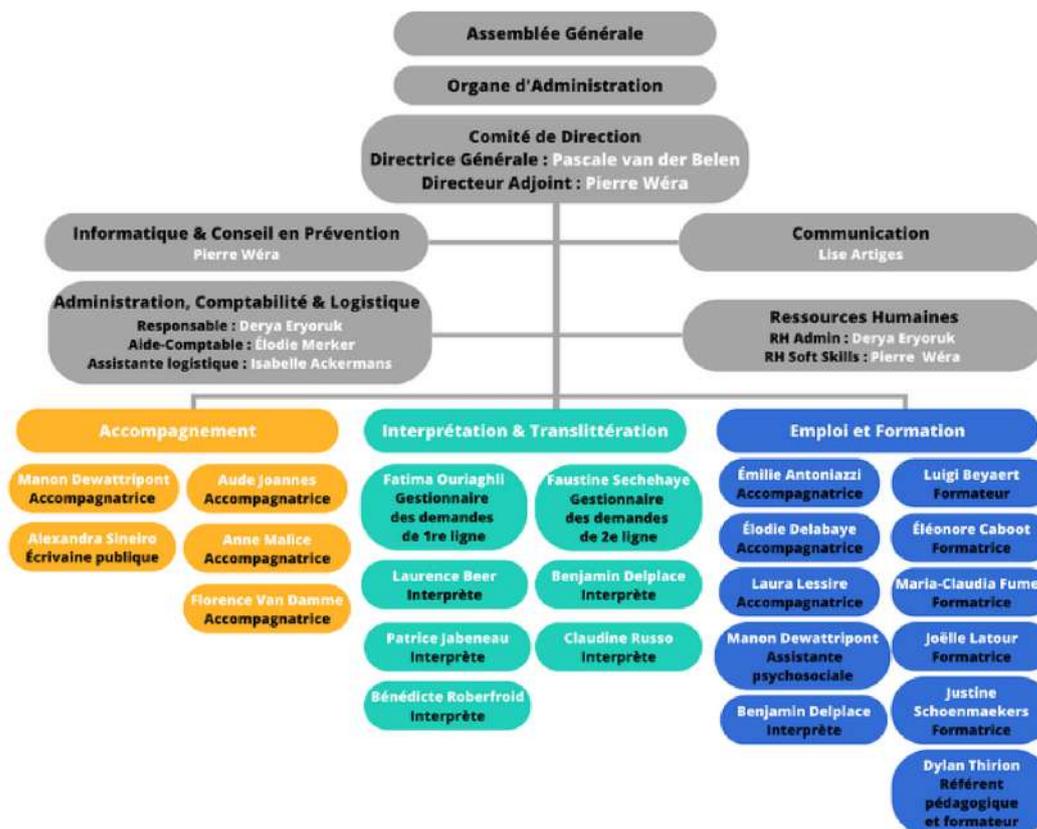
MISSIONS ET VISION

Pour remplir ses missions, Info-Sourds propose les actions suivantes :

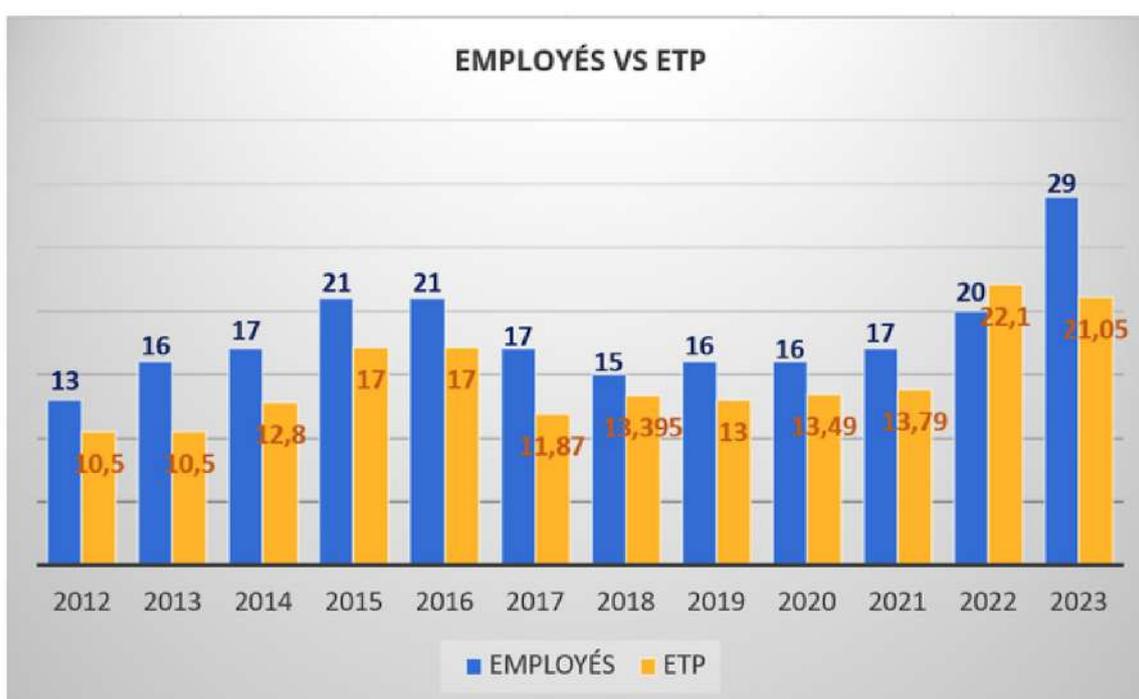
- Un **accompagnement global**. Cet accompagnement consiste en un soutien dans tout type de démarche du quotidien : logement, législation, famille, budget, démarches administratives, loisirs, santé, etc.
- Un **accompagnement à l'emploi** à travers les actions suivantes :
 1. Analyse de la demande.
 2. Bilan de compétences et projet professionnel.
 3. Travail sur les freins (croyances limitantes, soft skills, vision du marché de l'emploi...).
 4. Outillage et recherche d'emploi : réalisation d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, envoi des candidatures, préparation et accompagnement aux entretiens d'embauche.
 5. Mise à l'emploi, en formation ou en stage.
 6. Suivi après la sortie vers l'emploi, la formation, les études ou le stage : demande d'aménagements raisonnables, sensibilisation, etc.
- Des **formations professionnelles**. En partenariat avec Bruxelles Formation et le FSE avec le soutien d'Actiris, le service propose divers modules d'alphabétisation, de français, de calcul, d'initiation aux nouvelles technologies, etc.
- Une **permanence d'écrivain public** pour aider à lire, comprendre, trier, traduire en langue des signes les courriers que les bénéficiaires apportent. Il accompagne également chaque bénéficiaire dans le remplissage de formulaires en ligne ainsi que dans l'écriture de réponses aux courriers, suivant le contenu et la forme désirés.
- Des **prestations d'interprétation et de translittération**. Ces dernières vont de l'interprétation en LSFB à la translittération, comprenant la Langue française Parlée Complétée (LPC) et le français signé.
- Des **sensibilisations à la surdit **. Cela fait plus de 28 ans qu'Info-Sourds use de son expertise pour accompagner les personnes sourdes vers plus d'inclusion et d'autonomie en R gion bruxelloise.

Cet objectif nécessite un travail au niveau de l'environnement. Les peurs, l'inacceptation, l'inadaptation, voire le rejet viennent souvent de l'environnement des personnes sourdes et malentendantes. Dans le but de briser les préjugés, les équipes d'Info-Sourds proposent, depuis 2023, des séances de sensibilisation à la surdité.

NOTRE ÉQUIPE, NOTRE ORGANE D'ADMINISTRATION



La bonne gestion de l'association et nos démarches pour des apports financiers supplémentaires pérennes, nous ont permis de croître inexorablement, et de présenter aujourd'hui des effectifs à hauteur de **21,05 temps pleins** en 2023.



ORGANE D'ADMINISTRATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	MANDAT
Jansen	Arnaud	Président	2021-2024
van den Abeele	Marie-Sophie	Vice-Présidente	2021-2024
de Brouwer	Simon	Trésorier	2022-2025
Fraiture	Martine	Secrétaire	2021-2024
Seynaeve	Antonine	Administratrice	2023-2026
de Crombrugge	Quentin	Administrateur	2021-2024

NOS PARTENAIRES ET RÉSEAUX

Partenaires du monde de la surdité

Actrice du monde associatif, Info-Sourds se définit comme active au sein d'un réseau riche d'organismes et d'associations du monde de la surdité. Ensemble, et au travers de diverses collaborations, nous œuvrons pour plus d'inclusion et d'autonomie pour les personnes sourdes et malentendantes en Région bruxelloise.



BAILLEURS DE FONDS



Cofinancé par
l'Union européenne



NOTRE RÉSEAU

Afin de sensibiliser, informer et promouvoir l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes, Info-Sourds est membre de différents organes. Ces mandats ont pour objectifs de fédérer, animer des mobilisations communes, et porter des réflexions transversales dans le monde du handicap et de la surdité.

Ainsi, la Directrice d'Info-Sourds représente l'asbl en tant que :

- Membre effectif du Conseil consultatif de la COCOF, section Personnes handicapées ;
- Responsable du Groupe de Travail Formations du Conseil consultatif de la COCOF ;
- Membre de la Commission de réexamen de la COCOF ;
- Membre du Groupe de Travail Handistreaming de la COCOF ;
- Membre du Groupe de Travail Emploi du Conseil national supérieur des personnes handicapées ;
- Membre du Conseil consultatif bruxellois francophone de la Personne en situation de handicap
- Membre de l'Assemblée Générale de la Fédération francophone des Sourds de Bruxelles (FFSB) ;
- Membre de l'Assemblée Générale de l'Association des parents d'Enfants sourds (APEDAF) ;
- Membre de l'organe d'administration de l'Association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées (ASAH) ;
- Membre de l'organe d'administration du CAWaB.

Les objectifs

- Renforcer le travail en réseau et l'échange d'informations ;
- Favoriser la cohérence, la complémentarité et la transversalité ;
- Faire remonter les problématiques observées sur le terrain.

Les principales actions en 2023

- Suivi du transfert des aides à l'emploi de la COCOF vers Actiris ;
- Sensibilisation aux conséquences du numérique par défaut pour notre public ;
- Implémentation du plan Handistreaming bruxellois ;
- Intégration du secteur de l'interprétation en milieu social et implémentation du Linguistreaming.



Le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles, appelé le CAWaB, rassemble tous les acteurs et représentants du monde du handicap pour œuvrer auprès du politique pour plus d'accessibilité en Wallonie et dans la capitale.



BRUXEO est la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Elle se veut intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, de l'accueil et de l'hébergement, de l'aide à domicile, de l'insertion, du secteur socioculturel, etc.



ACCESS ▶ i
www.access-i.be

Access-i est une plate-forme reprenant tous les sites ouverts au public en fonction de leur accessibilité pour les personnes handicapées.



La Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté, la FEBRAP, tente à favoriser le travail des personnes handicapées, défend les intérêts des entreprises de travail adapté et veille aux bien-être de ses travailleurs.



L'Association a pour but la représentation des employeurs des services bruxellois actifs dans le secteur de l'accompagnement, et plus largement des actions en milieu ouvert pour les personnes en situation de handicap.

LE LABEL DIVERSITÉ



Notre travail a été également récompensé par l'obtention du label Diversité par le ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce label certifie qu'Info-Sourds promeut la diversité et qu'elle a été évaluée favorablement sur la mise en œuvre des mesures et actions de son plan de diversité. Ce label, obtenu en 2018 et valable 2 ans, a été renouvelé depuis tous les 2 ans.



INTRODUCTION À NOS RÉALISATIONS

En 2023, l'Organe d'Administration et la Direction ont poursuivi leurs efforts pour mettre en place :

- Une vision et un plan d'action pour chaque service
- Un fonctionnement participatif
- Des procédures, rôles et fonctions clairs
- Des outils de gestion performants
- Plus de sécurité d'emploi et d'équité pour les travailleurs
- Une diversification des financements
- Des prestations pouvant générer des rentrées complémentaires aux subventions : sensibilisation, conseils en aides techniques, etc.
- Une stratégie et un plan de communication
- Une offre de services en adéquation aux besoins des bénéficiaires
- Une augmentation des prestations d'interprétation en langue des signes et d'appui à la communication
- Un ajustement des formations professionnelles aux besoins des personnes sourdes désireuses de trouver un emploi

En 2023, l'association présente des résultats stables, en équation avec la hauteur des subsides reçus, et ce malgré la structure de l'asbl et l'environnement institutionnel complexes. Les différents services forment des entités à part entière avec des identités propres et des visions différentes. Certains, tels que le SISB, nécessitent plus de temps et de mobilisation.

Même si tous les objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints, de belles avancées chiffrables ont été obtenues (exemple : l'équipe est passé de 24 à 29 travailleurs) et les objectifs stratégiques ont été majoritairement atteints.



NOS R ALISATIONS PAR SERVICES

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Le service d'Accompagnement est reconnu depuis 2013 par la COCOF comme service d'accompagnement pour personnes sourdes et malentendantes de Bruxelles. Il vise   aider les personnes sourdes et malentendantes   r aliser au mieux leur projet d'autonomie, d' panouissement personnel et de participation sociale. Pour cela, le service procure l'information, l'orientation, le soutien et les apprentissages n cessaires pour r pondre aux besoins dans tous les actes et d marches du quotidien.

Sp cificit s

La sp cificit  du service d'accompagnement r side dans l'utilisation de la langue des signes et l'expertise en mati re de surdit . Ceci est notamment soutenu par l'exp rience et l'int gration de travailleurs sourds au sein de l' quipe. L'accompagnement, trait d'union entre ce public-cible et le monde ext rieur, permet de faire ressortir chez les personnes sourdes leurs ressources et leurs limites,   se positionner dans leur environnement et   mieux g rer leur quotidien pour gagner en autonomie et s'inclure pleinement dans la soci t .

Les grands axes strat giques

Informations et explications (38%) : les personnes sourdes manquent cruellement d'informations dans diff rents domaines tels que les droits, l'actualit , ce qui peut se faire ou pas, les codes sociaux. En effet,   l'inverse des personnes entendantes, habitu es depuis petit   recevoir un flot d'informations orales de mani re inconsciente, la personne sourde est isol e et est moins famili re avec le fonctionnement de notre soci t . La plupart de nos b n ficiaires  tant analphab tes, l'acc s   l' crit est un obstacle majeur dans leur vie quotidienne. Ils ont un grand besoin d' tre inform s afin de pouvoir  tre un citoyen   part enti re et de comprendre les d marches li es   leur projet individuel d'accompagnement.

Aide   la compr hension et   la r daction (36%) : les difficult s de communication se font ressentir dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Le soutien   l'acc s   l'information passe par la reformulation et la traduction du contenu en langue des signes. D s lors, le b n ficiaire nous sollicite r guli rement pour l'aider   la compr hension de son courrier et ainsi pouvoir entamer ou non des d marches adapt es   la demande. Beaucoup de cons quences n fastes financi res ou affectives sont li es   la mauvaise compr hension de la demande  crite, ce qui entra ne souvent une non-prise en charge du suivi ou un manquement de documents dans le dossier. Dans divers domaines les impacts peuvent  tre cons quents ; demande de logement social radi  pour non-renouvellement de candidature, surendettement et accumulation de frais additionnels ou de Justice, pour des retards de paiements, mauvaise communication avec les intervenants du secteur de la Jeunesse qui entra ne des difficult s familiales, etc.

Afin que la personne sourde puisse être actrice de son projet individuel d'accompagnement, il est primordial qu'elle ait accès à l'information en langue des signes, et l'accompagnateur est le relais privilégié avec les services extérieurs qui ne proposent pas de communication en langue des signes.

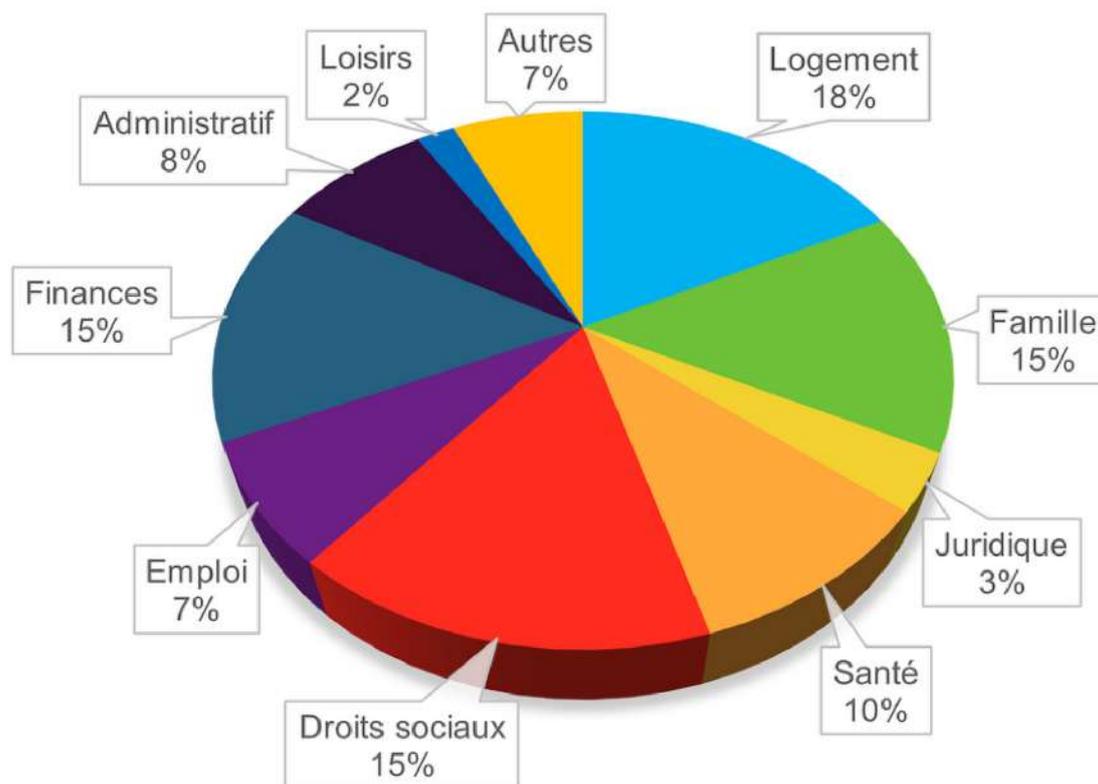
Bien que nous disposions depuis septembre d'une permanence d'écrivain public créée en ce sens, nos bénéficiaires ne font pas appel la personne en charge car nous pouvons effectuer ce travail de traduction et d'explications de lettres. De plus, certaines lettres demandent d'assurer un suivi, ce que n'offre pas ce service. Lequel est utile pour les personnes qui sont sur notre liste d'attente, afin qu'elles aient un minimum de support et cela leur permet d'éviter une lettre importante ou urgente non comprise.

Apprentissage (4%) : Nous outillons les bénéficiaires via la familiarisation et la manipulation des applications numériques ; bancaires, Itsme, espace personnel de la mutuelle, Irisbox, demande de plan de paiement via un formulaire de contact, application d'urgence ; SMS 112, etc. Ces nouvelles technologies, une fois assimilées peuvent leur permettre plus d'autonomie pour des demandes simples qui ne nécessitent pas de comprendre des textes complexes.

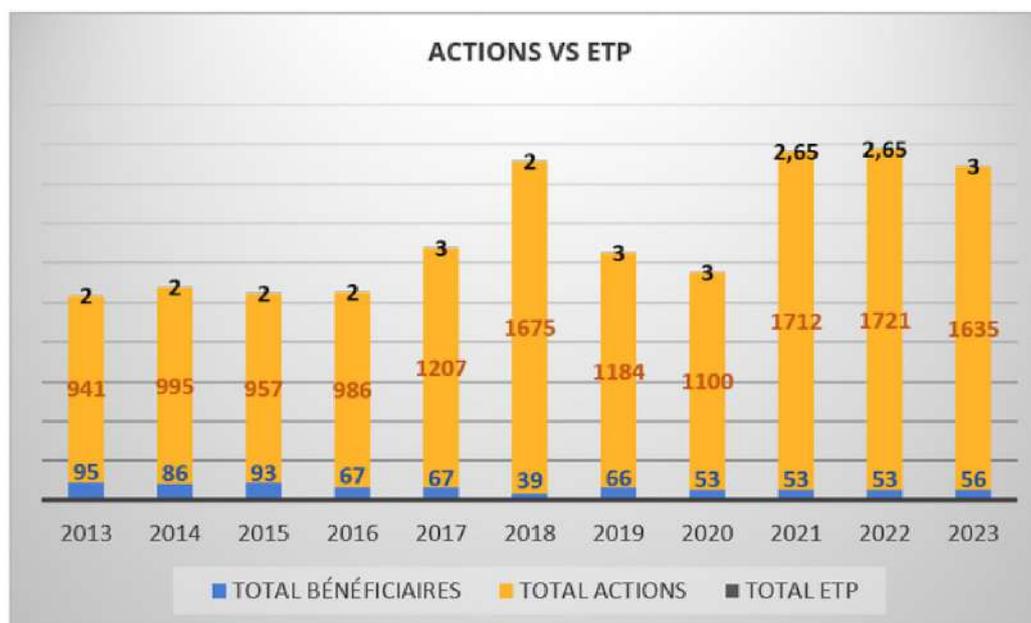
Écoute et soutien (15%) : certains souffrent de difficultés familiales, ou professionnelles. Ces situations sont souvent liées à un sentiment de discrimination, vécu dans la situation de handicap. Ce sentiment de discrimination peut être expliqué par le manque d'informations et d'isolement auditif. Les personnes isolées trouvent un espace d'expression dans l'accompagnement. Celui-ci est l'espace privilégié pour s'exprimer, en confiance, dans leur langue maternelle qui est la langue des signes. Le peu de professionnels de santé mentale signant renforce, par défaut, le rôle d'écoute de l'accompagnateur.

Accompagnements extérieurs (7%) : lors des rendez-vous extérieurs, nous accompagnons le bénéficiaire pour plusieurs raisons. La première est de pouvoir interagir lorsque le dossier requiert un complément d'informations (CPAS, Justice, aide à la jeunesse, etc.). Nous participons également aux rencontres sur demande, lorsque le bénéficiaire a besoin d'être rassuré de la bonne compréhension des informations qui le concernent, ou seulement pour être soutenu. Il arrive plus rarement que nous devons accompagner lors des trajets vers les rendez-vous.

Plus concrètement, nous apportons un accompagnement dans les domaines suivants :



En sachant que chaque accompagnement ciblé est synonyme de temps et d'énergie, soulignons que depuis son existence, le service a effectué **14 113 actions**, dont **1635 actions pour 2023**. Au vu du peu de ressources humaines, nous sommes fiers du succès du service et de ses réalisations.



Perspectives

Nouvelle procédure

Pour l'année 2024, nous planifions de mettre en place la nouvelle procédure réfléchiée en équipe. Concrètement, nous reprendrons les rendez-vous d'analyse des personnes qui ont demandé à s'inscrire au service depuis début 2023. Ceci afin de remettre à jour la liste d'interpellations et de pouvoir rediriger vers un autre service ou de proposer une aide sociale courte et immédiate, que la personne soit toujours en demande d'être accompagnée ou non.

Création d'outils

Afin de pouvoir apprendre de manière efficace aux bénéficiaires à être plus autonomes via des carnets imagés, vidéos explicatives, des mises en situations, les accompagnatrices ont besoin d'outils de travail : comme un répertoire centralisé de services par thématiques (pour les redirections et le travail de réseau).

Réunions interservices

Fin de l'année 2023, nous avons invité les services d'accompagnement à se regrouper au sein de nos locaux. Ceci dans le but de créer des liens entre les services et les professionnels avec l'objectif d'un partage riche entre expériences d'accompagnement.

Conventions avec des AIS

Enfin, la problématique des logements est toujours criante à Bruxelles car les places dans des logements sociaux manquent et l'augmentation des loyers privés rend les finances familiales plus difficiles. Trouver un logement convenable et accessible est souvent une gageure pour les personnes sourdes. C'est pourquoi nous avons réalisé une première convention avec l'Agence Immobilière Sociale de Jette, l'une des uniques portes d'entrée au logement pour certains.

Journée de sensibilisation aux élections

En collaboration avec l'offre de service Formations d'Info-Sourds et notre partenaire le CREE, un atelier de sensibilisation et d'information aux élections est donné

ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

Info-Sourds de Bruxelles est conventionnée avec Actiris depuis 1998 et a développé au fil du temps une expertise dans le domaine de l'accompagnement des chercheurs d'emploi porteurs d'un handicap de surdité. La mise en place du partenariat APS depuis 2012 a permis, dans la continuité, de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Cette prise en charge adaptée comprend également et si nécessaire une réorientation, interne ou auprès de nos partenaires.

Avec la venue d'un nouveau public encore plus fragilisé dont des réfugiés ukrainiens, l'accompagnement à l'emploi a dû redoubler ses efforts en termes d'adaptabilité.

Grâce au professionnalisme de nos job coaches mais également de leur maîtrise de la langue des signes, la prise en charge peut se faire même quand nos interprètes en langue des signes ne sont pas disponibles. Ces efforts se remarquent par une belle remontée des résultats en comparaison avec 2023.



Spécificités

Cet accompagnement ciblé et adapté se divise en deux grands axes stratégiques :

- **Une communication adaptée en production et en réception.** Tous les accompagnateurs maîtrisent la langue des signes de Belgique francophone. Ils passent, si besoin, à de l'appui à la communication telle que le français signé, et pratiquent d'autres moyens de communication tels que la lecture labiale, la facilitation graphique, les imagiers, les pictogrammes, les sites de traduction, etc.
- **Un accompagnement inclusif**
 - au niveau **des employeurs** : via la sensibilisation, l'information au niveau des aménagements et primes, la mise en confiance, la levée des freins et obstacles et la mise en relation avec des partenaires-ressources.
 - au niveau **des chercheurs d'emploi** : via de l'accompagnement au sens large, la levée des freins repris dans le système Réseaux Actiris des Partenaires pour l'Emploi (RPE), la mise en confiance, l'acquisition de compétences, la réorientation et la confrontation avec le monde de l'emploi.

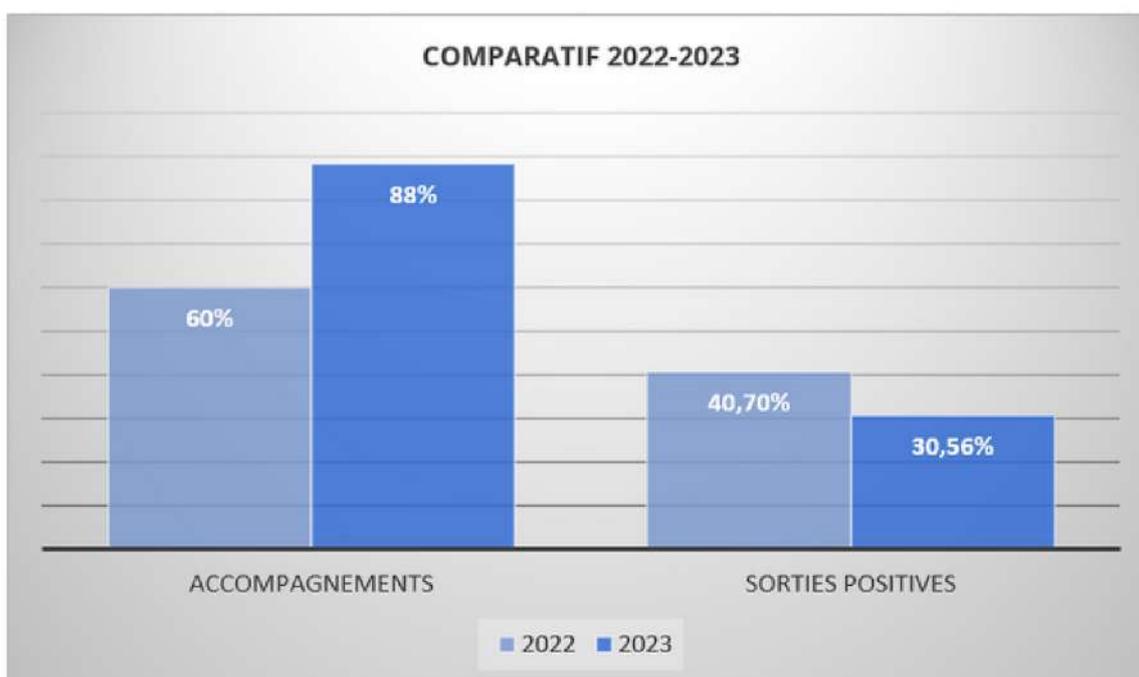
Réalisations

2022	2023
60 accompagnements 40,7% de sorties positives*	88 accompagnements 30,56% de sorties positives*

*Par sorties positives, nous entendons toute issue permettant à la personne sourde ou malentendante de se réaliser professionnellement. Que ce soit par des formations, des stages ou des entretiens d'embauches débouchant sur un engagement.

Les quotas de sorties positives demandés par Actiris sont fixés à 42 %, quotas difficilement atteignables à la vue de la lourdeur que chaque suivi demande. Le nombre de sorties s'explique également par les nouvelles entrées enregistrées en 2023. En effet, avec les conséquences de la situation géopolitique à l'est de l'Europe, le service a vu une nouvelle population venir gonfler les rangs de leurs bénéficiaires avec les personnes sourdes et malentendantes ukrainiennes. Ce public très fragilisé demande un suivi particulier : apprentissage du français écrit, de la langue des signes francophone de Belgique, des us et coutumes belges ainsi qu'un gros travail de gestion administrative.

Ce qu'il faut souligner ici, est le travail incroyable que nos job coaches ont réalisé pour présenter une augmentation de **28% des accompagnements**.



Communication

Afin de promouvoir les actions de l'accompagnement Emploi, une mise à jour du site Internet a été revue afin de le rendre plus attractif à tout employeur désireux d'engager une personne sourde ou malentendante. Pour ce faire, un travail de collecte de témoignages a été réalisé auprès d'employeurs-partenaires afin de jouer le rôle d'incitant sur la page d'accueil. Les primes à l'engagement et les subsides d'aide aux employeurs y sont aujourd'hui également communiqués et expliqués en détails.

Perspectives

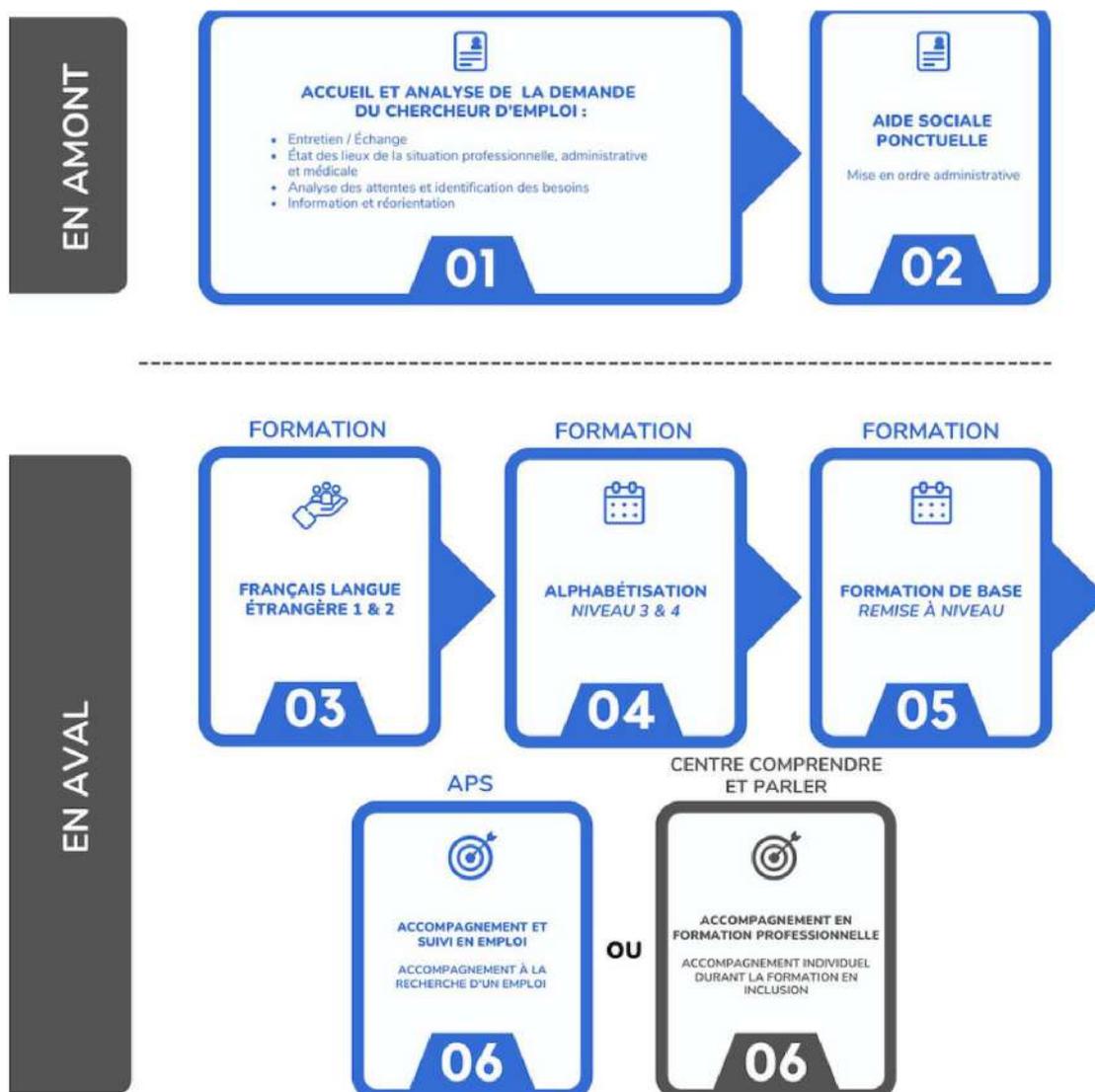
En plus d'une révision de ses outils de communication qui se poursuivra en 2024, l'accompagnement Emploi travaille activement sur une collaboration avec le service Formations, ainsi qu'avec la permanence d'écrivain public pour toujours plus de soutien aux chercheurs d'emploi.

FORMATIONS

Au niveau de la formation professionnelle, afin de travailler de façon optimale et de concert avec l'accompagnement Emploi, Info- Sourds a élargi son offre de formations grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE). Ces formations supplémentaires permettent de répondre à la demande du public, toujours plus grand, de personnes sourdes fragilisées, en recherche d'emploi et de primo arrivants, nécessitant un apprentissage ou un perfectionnement du français écrit. Les formations actuelles sont l'Alphabétisation niveau 2, 3 et 4, le Français Langue Étrangère (FLE) 1 et 2 et la Formation de base visant la mise à niveau en calcul, français, TIC, etc. Le FSE nous a également permis de renforcer notre équipe avec un poste de guidance psychosociale et d'interprète en langue des signes.

- La **guidance psychosociale** apporte une aide précieuse à tout bénéficiaire fragilisé dans les démarches administratives à réaliser pour les inscriptions à nos formations et le suivi de ces dernières.
- L'**interprète** nous permet d'assurer la traduction en langue des signes de tous nos ateliers pour lesquels nous faisons appel à des consultants et experts externes.

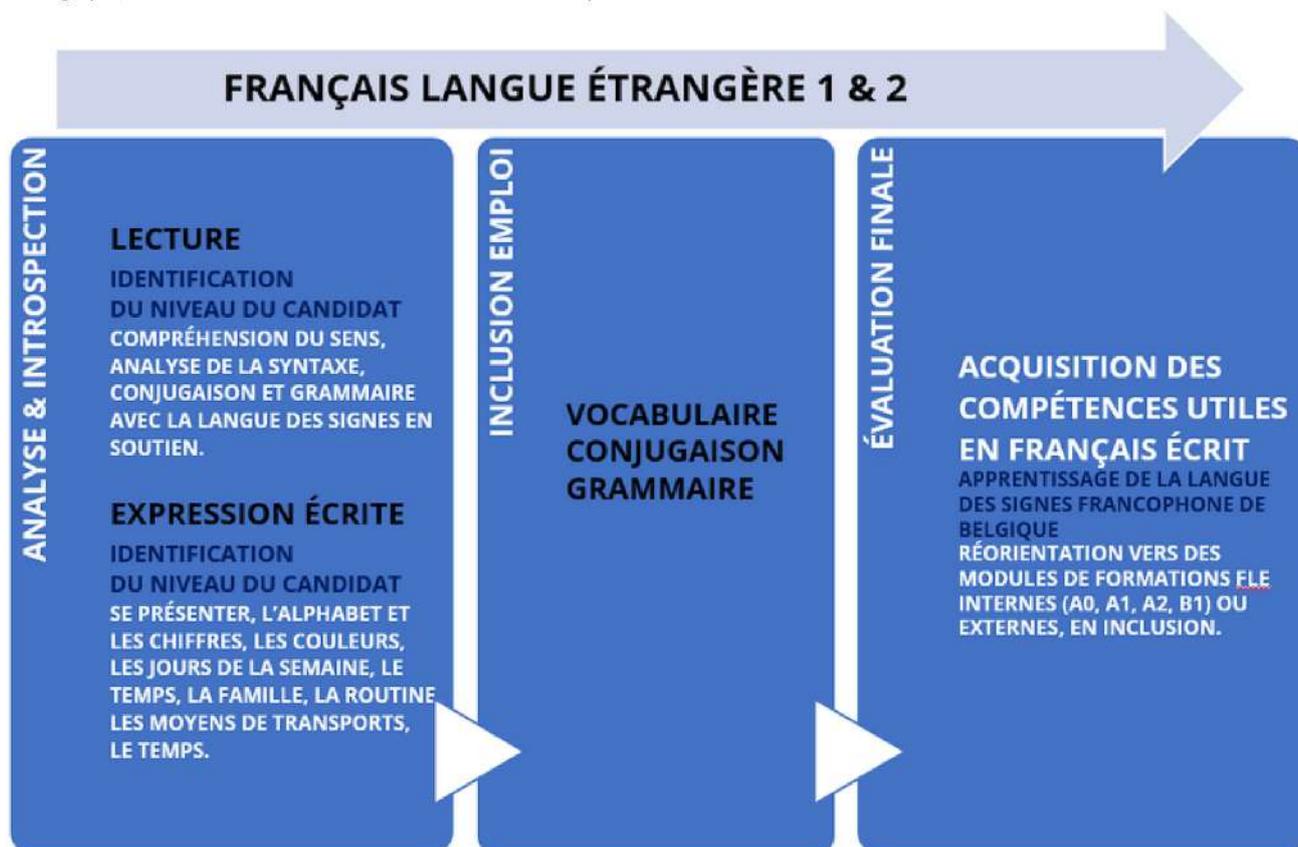
Ces efforts de recherches de soutiens financiers supplémentaires nous ont ainsi permis de passer de 17 stagiaires en 2022 à 35 en 2023 !



Réalisations

FLE 1 et 2

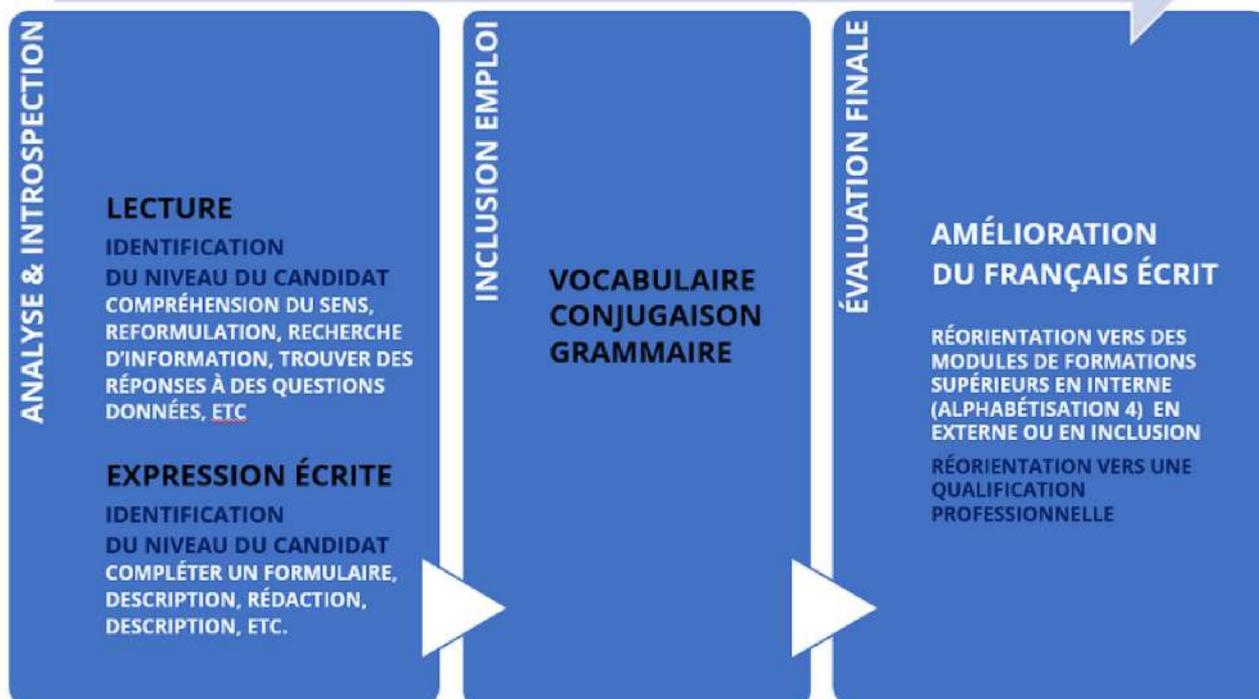
Ces modules FLE s'intègrent dans un parcours de formation qui vise l'acquisition des compétences linguistiques de base en français et en langue des signes. Ils se donnent à hauteur de 14 heures par semaine pour le FLE niveau 1 et 18 heures par semaine pour le niveau 2. Ils ont pour but d'offrir une autonomie suffisante, dans le suivi d'une formation qualifiante ou la recherche d'un emploi. Ils offrent également des connaissances de base sur le fonctionnement de la société et les relations sociales en Belgique, de manière à faciliter l'inclusion socioprofessionnelle.



Alphabétisation 3 et 4

Les formations en Alphabétisation 3 & 4 se donnent à hauteur de 21 heures par semaine, suivant un programme défini, en partenariat avec Bruxelles Formation. Le programme est méticuleusement choisi, de façon à répondre au public fragilisé qui le fréquente ; des primo arrivants, des personnes analphabètes, des personnes adultes déscolarisées ou chercheurs d'emploi de longue durée en perte de confiance en soi. Un module d'Alphabétisation 2 pour l'acquisition des prérequis et remise à niveau des connaissances en matière de lecture, d'écriture et de calcul est prévu pour janvier 2024. Ce dernier permettra de poursuivre une Formation de base ou de passer en Alphabétisation de niveau 3 et 4.

ALPHABÉTISATION 3 & 4



Formation de base

À l'issue de cette formation, les personnes sourdes ont le niveau de base requis en français et en calcul, ainsi que les informations et outils pour poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle. avec une formation (qualifiante ou professionnelle) ou avec un accompagnement dans la recherche d'un emploi.

La formation de base vise la remise à niveau des connaissances générales à travers différents modules :

- **Module de français** : acquisition de notions théoriques en langue française (communication écrite) ;
- **Module de calcul** : acquisition de notions théoriques en calcul ;
- **Module TIC** : acquisition des compétences numériques et techniques de base pour suivre des formations à distance. Ce module a été proposé sous la forme d'atelier en collaboration avec un formateur extérieur spécialisé en la matière ; Monsieur Lorenzo Pizzimento.
- **Accessibilité** : acquisition d'outils permettant une meilleure accessibilité dans la vie de tous les jours : Relais-Signes, etc. ;
- **Module compétences transversales** : acquisition de savoirs-vivre et d'outils d'insertion en milieu professionnel, sous forme d'atelier donné par une coach externe ; Marie-Hélène Wauthier.

Dans le cadre du **module sur l'accessibilité**, **4 ateliers** ont pu être mis en place afin de permettre aux personnes sourdes d'obtenir toutes les informations requises sur leurs droits en tant que personne handicapée, au niveau administratif et de les armer face à leurs besoins. Ainsi, des experts et consultants externes ont pu être sollicités afin de présenter les organismes et services suivants :

- **UNIA**, une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité en Belgique.
- **AVIQ** ; l'Agence pour une Vie de Qualité, est venu présenter ses missions ainsi que les aménagements raisonnables privés et professionnels auxquels peuvent prétendre les personnes sourdes et malentendante en Région wallonne. Plusieurs de nos bénéficiaires résident en Wallonie et à ce titre, il est important de leur présenter cette agence.
- Le **Service Public Fédéral Handicap**. Ce dernier a pour but de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. Il évalue les demandes de reconnaissance de handicap et propose des allocations ainsi que d'autres aides sociales et fiscales. Il fournit également des réponses et des conseils sur mesure aux personnes en situation de handicap et à leurs proches. C'est à ce titre qu'un atelier sous forme de séance d'information a été donné.

- **Relais Signes** est un service d'interprétation en langue des signes à distance. Ce service est né d'une collaboration entre le Service d'Interprétation des Sourds de Bruxelles (SISB) et le Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie (SISW). Il permet à toute personne morale ou privée, sourde ou entendante, de bénéficier des services d'un interprète en langue des signes, à distance, pour des appels téléphoniques.
- **Veranneman Audiologie** : un représentant de la compagnie Veranneman Audiologie a effectué une présentation des différentes aides techniques telles que : les réveils vibrants, sonnettes avec flash lumineux, etc.

Performances

MODULES DE FORMATION	STAGIAIRES	HEURES TOTALES RÉALISÉES
FLE 1	10	2940
FLE 2	7	1134
Alpha 3	8	3528
Alpha 4	2	882
Formation de base	8	1512
TOTAL	35	9996

Perspectives

Parmi nos perspectives 2024, nous ouvrons, en janvier, un nouveau module de formation : Alpha 2. La finalité de ce module sera l'acquisition des prérequis et remise à niveau des connaissances en matière de conjugaison, grammaire, vocabulaire et d'écriture.

Le module Alpha 4 se voit plus interactif, avec une collaboration avec l'organisme SuricateS, afin d'apprendre à nos bénéficiaires les expressions idiomatiques utilisées par les personnes entendantes. Ces sessions sont données tous les jeudis après-midis, et ce durant toute la période du module.

Avec la reprise des modules, après les grandes vacances, soit à partir d'octobre jusque décembre 2024, les mêmes ateliers que ceux décrits pour le module accessibilité de la Formation de Base seront donnés à nos nouveaux bénéficiaires.

2024, est également ponctué des habituelles, mais précieuses, sorties et découvertes externes au Salon Formations et à la Foire du Livre pour sensibiliser toujours plus nos bénéficiaires et les ouvrir aux possibilités en intégration.

Avec les élections, un atelier est mis sur pied avec notre partenaire ; le CREE, afin d'informer nos bénéficiaires aux enjeux des élections, aux programmes des différents partis et aux procédures de vote.

Plus largement, une collaboration est établie avec le Service d'Appui à la Formation du Centre Comprendre et Parler afin d'offrir de la cohérence dans le parcours d'insertion professionnelle des personnes sourdes et malentendantes.

Enfin, et dans le but de promouvoir plus le FSE, nous poursuivons notre travail de communication large et intensive sur les formations existantes et les nouveautés, via la création de supports, adaptés à notre public, via des visuels et productions vidéo.



Visite de la Foire du Livre avec des élèves du groupe d'Alpha 3

PERMANENCE D'ÉCRIVAIN PUBLIC

Dans le monde en constante évolution de la communication écrite, le rôle de l'écrivain public demeure à la fois traditionnel et essentiel, s'adaptant aux besoins changeants de la société tout en restant fidèle à sa vocation première : aider les individus à exprimer leurs pensées, émotions et informations de manière claire et efficace.

L'écrivain public accompagne les personnes dans la rédaction ou la compréhension des courriers personnels, officiels ou administratifs. Et ce, dans un souci d'émancipation tant individuelle que collective. Ses services sont entièrement gratuits. Ses fonctions se limitent à traduire, rédiger, clarifier et prendre quelques renseignements en rapport avec les courriers et les demandes des bénéficiaires.

S'il remarque que le bénéficiaire a besoin d'un service plus approfondi, il informe et oriente vers des services adaptés. Ces services peuvent être ceux d'Info-Sourds ou des services extérieurs, avec à ce moment-là, l'intervention d'un interprète en langues des signes.

Il est important de signaler qu'il s'agit d'un projet complémentaire aux autres projets d'Info-Sourds de Bruxelles. Il intervient de manière résiduaire, lorsqu'il n'y a pas d'autres dispositifs d'accompagnement possibles pour le même objet.

Les permanences que nous avons mises en place se déroulent à raison de deux demi-journées par semaines ; une matinée et un après-midi, et deux soirs par mois. Cet horaire est évalué et revu régulièrement en fonction des demandes. À terme, un horaire fixe sera proposé après cette 1^{re} année test.

Public cible

Le public cible sont les personnes sourdes et malentendantes, majeures, résidant en Région bruxelloise.

De nombreux adultes sourds sont fonctionnellement illettrés, c'est à dire incapables de comprendre un texte simple de la vie quotidienne. Pour cause, la LSFB (langue des signes francophone de Belgique) est leur langue maternelle et le français est une langue étrangère. De même, le français oral est difficilement accessible pour ce public, surtout à l'âge adulte, exemple avec les primo arrivants.

Or, la maîtrise de l'écrit, porteuse de sens comme moyen d'expression et de participation, constitue un enjeu majeur dans l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Cela les freine dans diverses démarches administratives : incapacité à rédiger des courriels, impossibilité de lire et comprendre des documents administratifs, etc. Ce qui engendre, pour un grand nombre, un mal être et un sentiment d'incompréhension parfois insupportable.

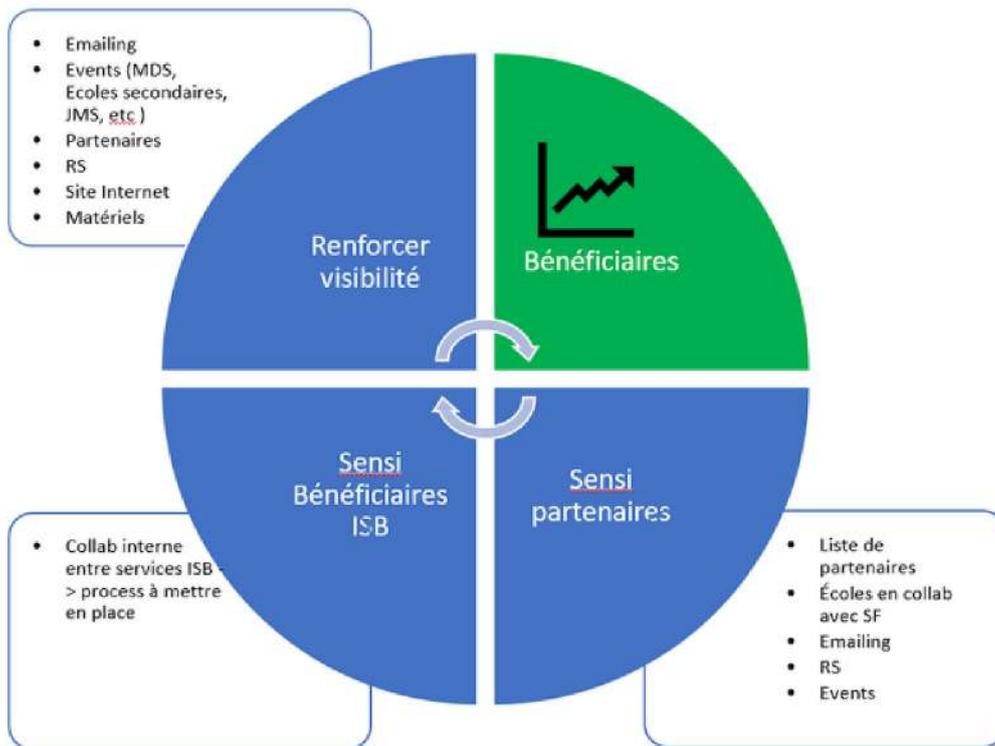
Depuis l'ouverture des permanences, au mois de mars 2023, nous avons pu compter **41 soutiens de bénéficiaires**.

Plan de communication

Un plan de communication a été mis en place afin de faire connaître le projet, tant en interne qu'en externe, et ce dans le but de gagner en bénéficiaires.

Comme le projet est neuf, tout était donc à faire en termes d'outils de communication :

- Création de matériel imprimé tels que des dépliants, cartes de visites et digitaux, comme des vidéos informatives, une page internet, etc.
- Présentation en interne de la permanence dans les différents services d'Info-Sourds, afin d'informer d'un soutien possible pour les bénéficiaires
- Mise en place d'un processus de collaboration interne avec le service Emploi et la Formation
- Emailing à tous les partenaires pour annoncer la mise en place de la permanence
- Création d'un réseau de partenaires : via la collaboration avec le PAC
- Convention de collaboration des partenaires (Centre Comprendre Parler et le PAC)
- Présentation du métier sur Facebook lors d'une campagne de promotion d'une semaine
- Présentation en externe à la Journée Mondiale des Sourds, au Centre Comprendre et Parler



Perspectives

Pour 2024, nous prévoyons la mise en place de rendez-vous via une plate-forme en ligne et ce afin de faciliter la prise de rendez-vous. Nous étendons ce confort de prise de rendez-vous avec la possibilité de le faire également par téléphone. La poursuite de collaborations avec les autres services d'accompagnement bruxellois et autres services du même secteur se poursuivra en 2024.



Journée Mondiale des Sourds 2023 à Charleroi

SERVICE INTERPRÉTATION ET APPUI À LA COMMUNICATION

Le Service d'interprétation des Sourds de Belgique (SISB) vise à faciliter la communication entre personnes sourdes et entendantes par des prestations d'interprétation en langue des signes francophone de Belgique et de translittération. Par translittération nous entendons toute prestation exercée via les aides à la communication telles que le français signé, l'oralisation ou reformulation orale et la Langue Parlée Complétée (LPC).

Le service se présente comme suit :

- Le service de Première Ligne se concentre sur les demandes provenant des personnes sourdes.
- Le service de Deuxième Ligne se concentre sur les demandes de tout organisme désireux de se rendre accessible.

Le SISB travaille avec des interprètes en langue des signes compétents en interprétation de liaison et dispose d'un petit groupe d'interprètes salariés, dont il gère les agendas. Pour le reste, il fait appel à des prestataires indépendants externes, liés par une convention de collaboration.

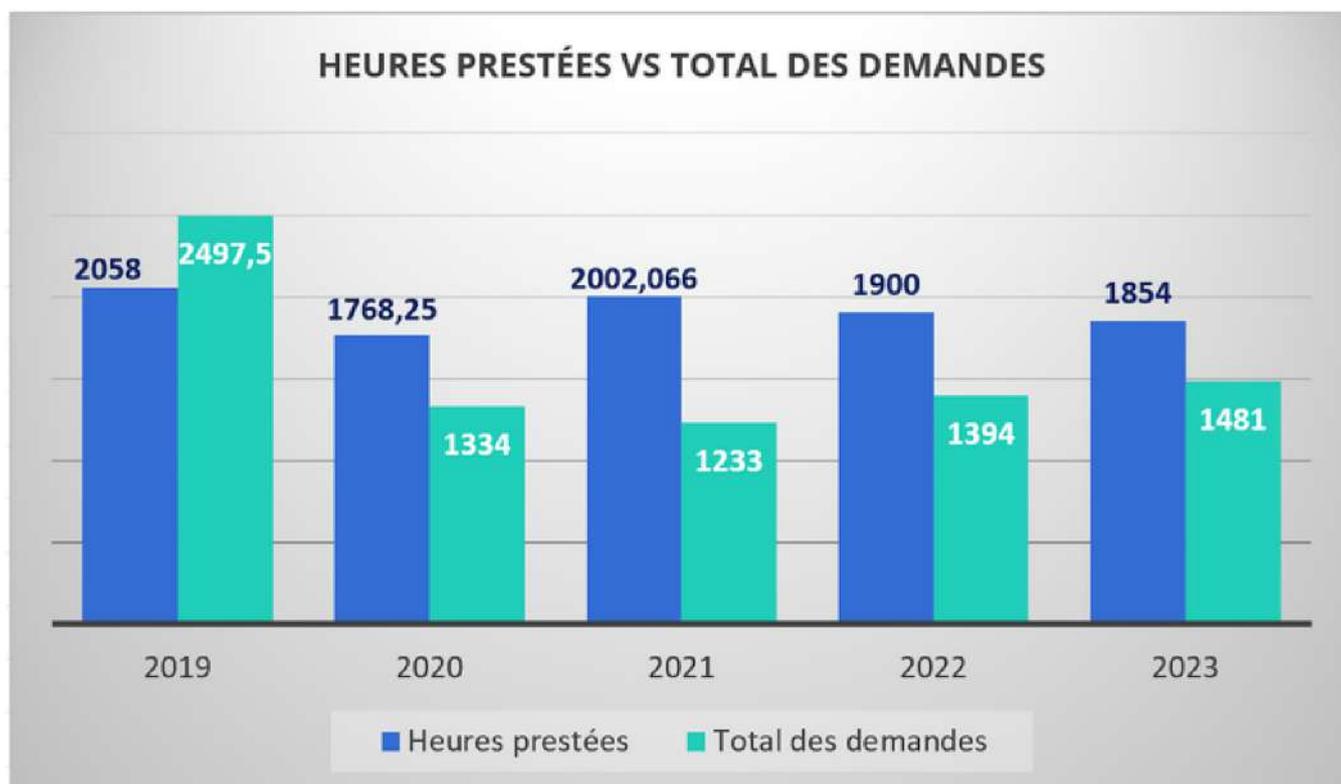
SACIPS

Le SACIPS (Service d'appui à la communication et à l'interprétation pour les personnes sourdes) s'adresse aux personnes sourdes, malentendantes et aux personnes entendantes souhaitant communiquer avec ces dernières. Souvent appelées « interprétation de liaison », elles portent sur des besoins vitaux, de base, tels que les soins de santé, les services de Police, les prestations de Justice, les services sociaux, les CPAS, etc.

Réalisations

Bien que 2023 présente une légère baisse d'heures de prestations par rapport à 2022, nous avons tout de même su répondre au quota demandé par la COCOF de 1800 heures de prestations prestées. Cela s'explique par le départ en congé maladie d'une année complète ; de fin 2022 à fin 2023, de notre unique interprète temps plein. Soulignons que cette absence représente, en ETP, une perte de moitié de nos effectifs salariés.

Au regard des heures prestées, saluons tout de même le travail incroyable fourni par le reste de l'équipe pour atteindre nos quotas !



Ce tableau cumule les prestations SACIPS qu'elles soient faites par les prestataires COCOF ou COCOM.

PROJET EN INITIATIVE DE LA COCOM

La mise en place d'une offre de prestations d'interprétation en langue des signes de 2e Ligne pour répondre aux demandes des services relevant du secteur Social (au sens large) et de la Santé.

Cette offre complète celle que nous proposons déjà dans le cadre de notre agrément avec la COCOF. Ces deux types d'offres sont distincts mais complémentaires.

Ce projet permet aux services du secteur de la Santé, publics et sociaux de se rendre accessibles aux minorités linguistiques et culturels en vue de favoriser leur inclusion. Rappelons que la langue des signes a été reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2003.

Réalisations

OBJECTIFS COCOM FINAUX	RÉALISATIONS COCOM DU 1/09/2022 AU 31/12/22	RÉALISATIONS COCOM 2023
300h d'interprétation/6 mois en présentiel et en distanciel	178,30h d'interprétation/4 mois en présentiel dont 28h en 2e Ligne et 150,30h en 1re Ligne	400h d'interprétation/12 mois
Recettes de 7000 euros	Recettes de 896,74 euros	Recettes de 5000 euros
8 conventions	11 conventions -> 10 interprètes en langue des signes et 1 interprète sourd	2 nouvelles conventions

MISE À JOUR DE NOS OUTILS

Le nombre peu élevé de nouvelles conventions s'explique par le fait que nous avons travaillé en 2023 sur la révision de tous les documents s'y rapportant tels que :

- Convention prestataire conventionné
- Convention prestataire indépendant occasionnel non conventionné
- Conditions générales de prestation
- Règlement d'ordre intérieur pour nos bénéficiaires
- Tutoriels pour la déclaration des heures prestées et factures pour les prestataires salariés
- Tutoriel pour la déclaration des heures prestées et factures pour les prestataires indépendants
- Création de modèle de devis

Il va donc sans dire que nous avons grand espoir de voir le nombre de prestataires indépendants augmenter une fois que nous aurons communiqué au sujet de tout ce matériel.

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE BASE DE DONNÉES : DUSC

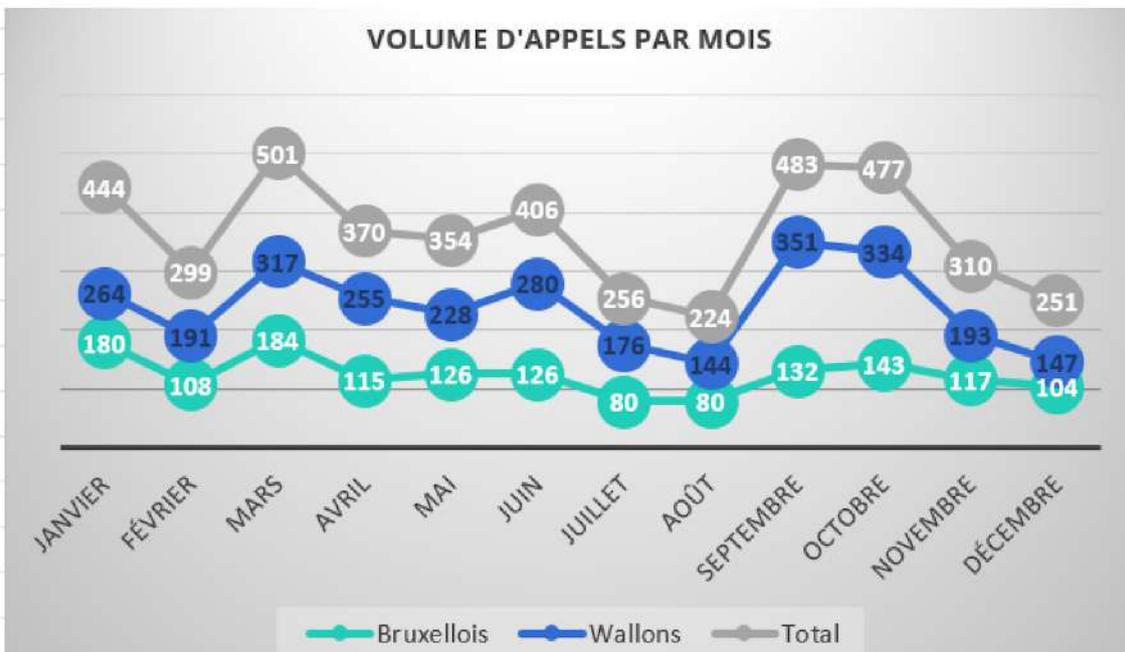
En plus de ce travail de fond, nous poursuivons la construction de notre base de données et outil de gestion des demandes ; DUSC, entamée en 2022. L'obtention du soutien financier de CAP48 en juillet 2023, nous a permis de poser les fondations techniques grâce à la collaboration avec un prestataire externe, spécialisé dans la construction de base de données de ce type.

RELAIS-SIGNES

Relais-Signes est un service d'interprétation à distance développé et mis en place en partenariat avec le Service d'interprétation des Sourds de Wallonie (SISW) depuis 2016. Il s'adresse aux personnes sourdes de Bruxelles et de Wallonie. Ses prestations ne concernent que les interprétations de courte durée de moins de 20 minutes. 6 interprètes salariés prestent dans ce cadre, dont 2 font partie du SISB.

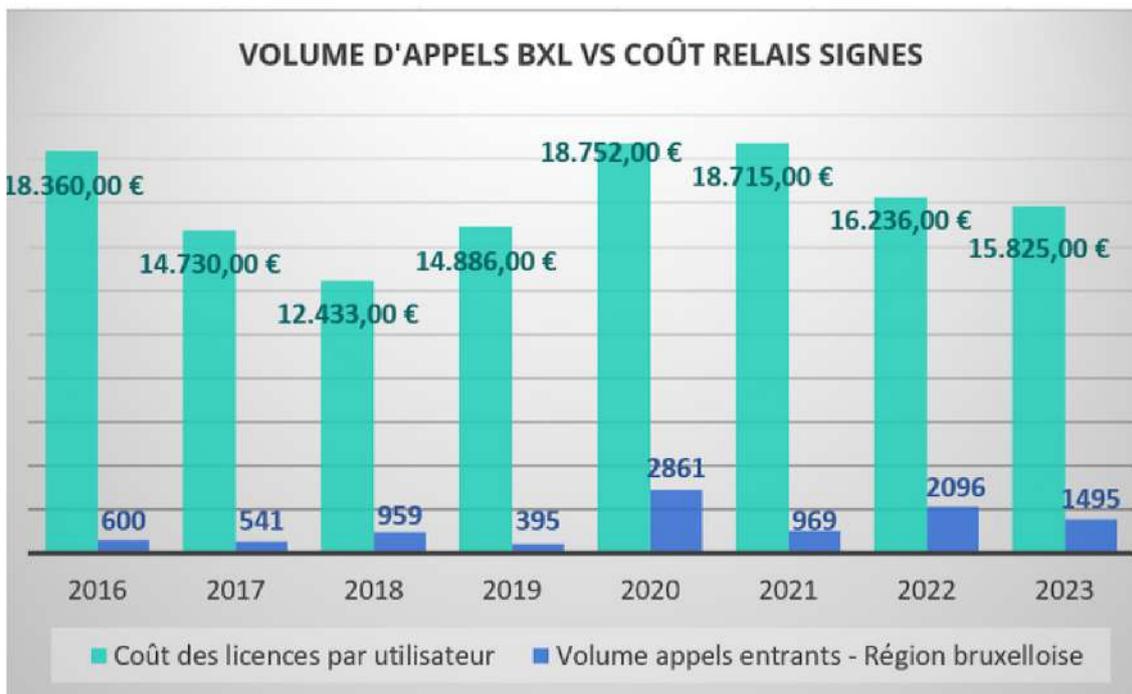
Réalisations

Si le covid-19 a suscité une forte augmentation des demandes, nous constatons que recourir à ce service est à présent devenu une habitude pour les personnes sourdes. Bien que l'utilisation soit majoritairement effectuée par le public wallon, l'importance de notre participation à ce projet a tout son sens pour le public bruxellois, en termes d'offre d'appui à la communication.



D'un point de vue financier, notons que la contribution du SISB se faisait au départ au prorata du nombre de licences par utilisateurs bruxellois. Une réévaluation du projet, en octobre 2021, nous a permis de ne plus nous limiter qu'à un forfait annuel. Cette réévaluation s'est faite sur les constats suivants :

- De nombreux comptes étaient ouverts mais ne présentaient plus d'activité. La solution de fermer ces comptes après plus de 3 mois d'inactivité, a permis une meilleure gestion et visualisation des comptes utilisateurs actifs.
- Cette réévaluation a également permis au SISB de rentabiliser ce service sur un prorata plus équitable.



TRANSCRIPTION

En 2020, à la suite du constat des besoins changeant des personnes sourdes-bénéficiaires, Info-Sourds de Bruxelles souhaitait mettre sur pied un service de transcription en direct, intralinguistique en français. C'est ainsi qu'est né le Projet Vélotypie.

Ce dernier a été pris en charge en octobre 2020, par une bénévole compétente en gestion de projet, sous la supervision de Pierre Wéra, qui était alors responsable du service d'interprétation et de translittération d'Info-Sourds.

En septembre 2020, un subside de 8800 euros nous a été octroyé par la Fondation Roi Baudouin, permettant d'acquérir l'équipement et les logiciels indispensables et de former trois personnes à la transcription. Malheureusement, avec le départ de cette bénévole, le projet a été mis en suspens dans le courant de 2021.

Suite à l'engagement d'une nouvelle chargée de Communication en février 2023, cette dernière a repris en collaboration avec une assistante sociale ; Florence Van Damme, la gestion et le suivi de ce dossier en suspens depuis plus d'un an. Le choix s'est porté sur cette assistante sociale du service Accompagnement, en raison de ses connaissances pointues résultant de nombreuses recherches effectuées dans le cadre d'un accompagnement digital de ses bénéficiaires.

C'est ainsi qu'ensemble, elles ont pu confirmer la demande réelle de transcription et de sous-titrage de la part des personnes sourdes et malentendantes.

En effet, les améliorations au niveau médical en termes de pose d'implants cochléaires et d'appareillages toujours plus performants ont fait naître une nouvelle catégorie de public présentant une déficience auditive et de nouvelles exigences au niveau de la forme de transmission de message.

Bien que ces personnes utilisent toujours la langue des signes comme moyen de communication dans leur vie quotidienne, ce public cible présente aujourd'hui des exigences liées à un contenu écrit plutôt que signé, et ce dans le but d'avoir une intégralité et une fidélité du message transmis par l'interlocuteur entendant non-signant.

Après analyse, la vélotypie en tant que telle ne peut pas répondre à nos besoins dans ce cadre, en comparaison à la reconnaissance vocale.

- Pour une raison de temps, premièrement ; 6 mois de formation environ pour la reconnaissance vocale contre 2 à 5 ans pour de la vélotypie et de la sténographie.
- Ensuite pour une raison pratique avec une gestion plus aisée du matériel de reconnaissance vocale et une transcription légèrement plus rapide.

C'est sur ce constat que nous nous sommes rapidement tournés vers des **outils de transcription**.

Dans cette logique, des recherches ont été poursuivies sur bases de fondements posés en 2021.

Partant du constat que la reconnaissance vocale était la solution la plus pérenne, pratique et budgétairement la plus abordable, nous nous sommes lancés, en 2023, dans des recherches de produits allant en ce sens.

Solutions techniques et humaines

Externalisation du service

Nous sommes partis sur l'idée d'un service externalisé.

L'externalisation de ce service permettant de mettre les coûts directement sur le commanditaire et non sur le SISB. Les commanditaires de ces demandes étant majoritairement des organismes publics ou privés, et très rarement des personnes bénéficiaires, ce type de coûts peut plus facilement être supporté par les organismes-commanditaires.

Dreamwall

Après une analyse de marché des offres de services existantes, notre choix s'est porté sur une société nationale ; Dreamwall.

Cette société a bien compris les opportunités que le marché de la surdité pouvait offrir, et développe, depuis quelques années, des services de sous-titrage et transcription automatiques au moyen d'un outil de reconnaissance vocale. Elle a d'ailleurs repris le service sous-titrage Télétexte de la RTBF à sa charge et répond à la demande de près de 90 % de leurs programmes sous-titrés pour les personnes sourdes et malentendantes.

C'est dans l'objectif du développement de ces offres que nous avons pu négocier, avec elle, la solution de proof of concept.

L'évènement qui a pu bénéficier de cette première approche de proof of concept a été le colloque "Des enjeux de l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap", organisé par notre partenaire le Conseil des Personnes Handicapées de Brupartners au Parlement francophone bruxellois. Info-Sourds de Bruxelles était partie prenante de l'évènement : témoignage de bénéficiaires, intervention de travailleurs, soutien à la programmation par la Directrice, etc.

Ce fût donc une première que d'offrir aux personnes sourdes et malentendantes présentes de la transcription automatique, en plus de l'interprétation en langue des signes.

Les conclusions de ce partenariat ont été :

- Un très bel accomplissement et succès technique.
- Une pleine réussite d'inclusion des personnes sourdes et malentendantes à de grands évènements.
- La possibilité pour notre association de pouvoir répondre positivement à ce genre de demandes.
- D'un point de vue financier, le coût de ce service correspond avec le montant demandé par des interprètes en langue des signes indépendants.

PERSPECTIVES DU SISB

Outil de gestion DUSC

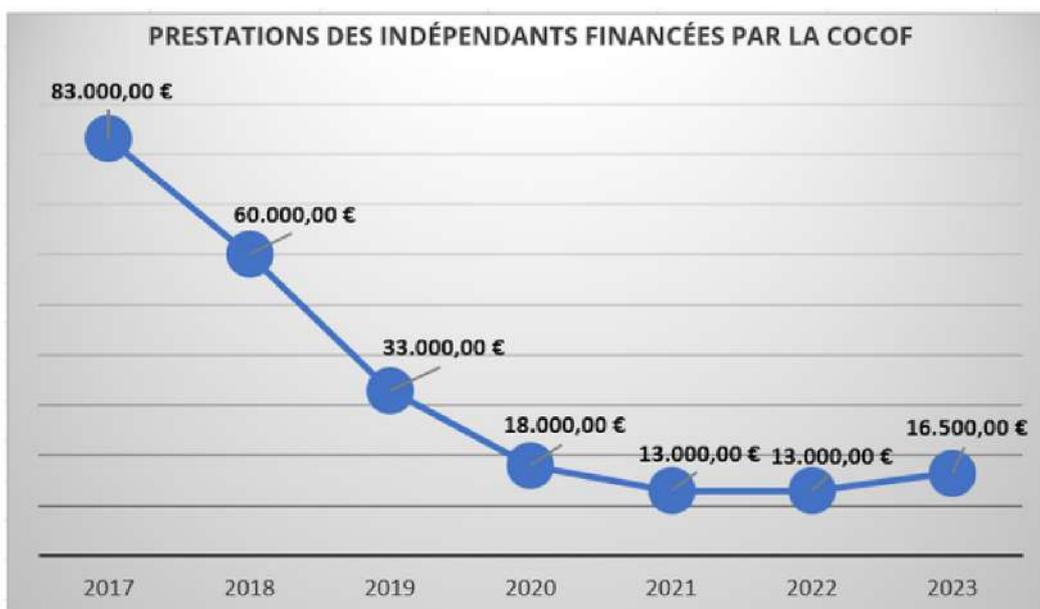
L'année 2024 sera entièrement dédiée au développement de cette base de données afin de gagner en prestataires et bénéficiaires. Un coup d'accélérateur devrait être donné afin de lancer la phase test dans les meilleurs délais.

Plan de communication

Avec la mise à jour de tous nos outils de communication : formulaires et documents, 2024 sera consacré à un plan de communication nous permettant d'attirer de nouveaux prestataires indépendants.

Cela sera également le signal, vers ces derniers, d'une réelle et sincère transparence de nos offres de services ainsi que d'outils de confiance, ouvrant ainsi la voie vers plus de professionnalisation et reconnaissance du métier.

Nos efforts, en ce sens, ont d'ailleurs été récompensés avec une légère, mais positive remontée de leurs prestations financées par la COCOF, comme le démontre le graphique suivant.



Application et évaluation de l'arrêté SACIPS

Afin de promouvoir le statut de nos interprètes salariés et indépendants conventionnés, l'arrêté SACIPS a été revu, fin d'année 2023. Les modifications ont porté sur la comptabilisation des heures d'une prestation annulée, une meilleure rémunération générale de nos prestataires, nous permettant ainsi de valoriser leur précieux travail. Mais également, de comptabiliser deux prestataires lors de prestations en binôme ainsi que les prestations à la demande de personnes morales. Enfin, ce nouvel arrêté nous octroie la possibilité de générer des recettes pour une utilisation interne. Cela nous autorise à démarrer 2024 sous de meilleurs auspices et d'attirer de nouveaux prestataires salariés comme indépendants.

Financement du service

Tout cela ne serait rien sans une réflexion profonde sur le financement du service dans une logique de handstreaming et de linguistreaming. Par ailleurs, suite à la modification de l'arrêté SACIPS, le service peut générer des recettes qui doivent être utilisées pour le développement du service. Cette opportunité sera pleinement étudiée, analysée et planifiée en 2024.

Réorganisation du service

Une réorganisation du SISB est prévue en 2024. Elle a pour objectif de renforcer la gestion des demandes, la coordination et la représentation du service en impliquant d'avantage les prestataires, et plus particulièrement les interprètes, sur base de leur expertise de terrain.

Objectifs quantitatifs de la Deuxième Ligne

Supportés par notre travail de fond, nos efforts seront également poursuivis afin d'étendre et poursuivre notre travail d'offre de 2e Ligne pour les services publics, désireux de se rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Et ce afin de toujours travailler sur plus d'inclusion en Région bruxelloise.



SENSIBILISATIONS

Il est confirmé et avéré par les différents Conseils consultatifs représentatifs des Personnes Handicapées qu'il y a un besoin d'une bonne perception de la notion de handicap, avec une expertise ciblée pour chacun d'entre eux afin de rendre optimale l'approche et l'inclusion de ce public dans tous les domaines du quotidien : travail, lieux socio-culturels, logement, transport/mobilité, sécurité, prévention, commerces, etc. Une approche pragmatique, efficiente, où le handicap n'est pas dilué dans un ensemble, est nécessaire. Pour y aider, des actions de sensibilisation et de communication sont à développer.

Concernant la surdit , les d ficiences auditives ont comme particularit  d' tre un handicap dit "invisible". Ce qui entra ne, une m connaissance, des id es pr con ues, voire de la peur et de l'exclusion.

Notons   c t  de cela, que la soci t  est demandeuse d'information. Il est donc de notre devoir d'y r pondre et d'offrir les bons outils.

Par ailleurs, l'inclusion suppose une prise en charge du handicap par l'environnement, d'o  notre d sir de nous focaliser sur ce dernier dans ce projet.

Cr ation d'outils

Avant de lancer toute sensibilisation, il  tait primordial de nous armer d'outils afin de rendre un travail. Nous avons ainsi travaill  sur les outils suivants :

- Cr ation d'une page sensibilisation sur notre site internet.
- Cr ation d'un kit de sensibilisation Employeurs.
- Mise   jour du site emploi en alignement avec la cr ation du kit de sensibilisation Employeurs.
- Pr sentations PowerPoint dont le contenu a  t  d fini lors de nos groupes de travail.
- Achat de mat riel comme des boules Quies pour notre atelier immersif, de la documentation, etc.

Constitution d'une  quipe d'animateurs

Il nous a sembl  essentiel de constituer consciencieusement une  quipe d'animateurs ; ambassadeurs de nos couleurs. Un bin me a ainsi  t  s lectionn  afin de repr senter de par lui-m me une sensibilisation   la surdit , en le constituant ainsi d'une personne sourde et d'une personne entendant.

La pr sence de cette personne sourde requiert  galement les services d'un interpr te en langue des signes. Renfor ant ainsi la r alit  du quotidien et des besoins que pr sentent un tel handicap.

R alisations

Bien que de nombreuses propositions ont  t  expos es dans le cadre de ce projet lors de notre appel   candidature, le soutien financier escompt  n'a malheureusement pas  t    la hauteur de nos espoirs.

En effet, ayant re u moins d'un tiers du budget attendu, nous avons  t  amen s   revoir certains aspects du projet, projet que nous souhaitons, quoi qu'il advienne, porter autant que possible tant il r pond   nos missions et notre vision d'inclusion et d'autonomie des personnes sourdes et malentendantes en R gion bruxelloise.

Nous souhaitons ainsi proposer :

- **4 sensibilisations par an** aupr s d'organismes publics
- Concernant notre projet d'**organiser des  v nements**, nous avons toujours l'ambition d'en r aliser l'un ou l'autre, mais le budget ne nous permet certainement pas d'en offrir autant que planifi . Nous attendons de collecter  ventuellement assez d'argent avec les rentr es de nos premi res sensibilisations pour  valuer si la planification et l'organisation d'un tel  v nement est r alisable sur l'ensemble des 3 ann es.
- La **cr ation d'outils de communication** en fonction des moyens financiers r colt s, tels que supports visuels, vid os, etc.



Atelier "Dans la peau d'une personne sourde" durant une séance de sensibilisation à la surdité

COMPTES ET BILANS

BILAN au 31/12/2023				
ACTIF				
	2023	2022	2021	
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	36.009	25.692	22.159
Frais d'établissement	20	0	0	0
Immobilisations incorporelles	21	484	662	1048
Immobilisations corporelles	22/27	35.525	24.930	21.111
Terrains et constructions	22	-	-	-
Installations machines et outillage	23	9.926	3.467	4.701
Mobilier et matériel roulant	24	25.600	21.463	16.410
Location financement	25	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-	-
Immobilisation en cours et acomptes versés	27	-	-	-
Immobilisations financières	28	-	100	-
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	586.220	508.301	472.306
Créances à plus d'un an	29	-	-	-
Créances commerciales	290	-	-	-
Autres créances	291	-	-	-
Stock et commandes en cours d'exécution	3	-	-	-
Créances à un an au plus	40/41	340.269	328.851	198.521
Créances commerciales	40	2.963	2.528	3.644
Autres créances	41	337.306	326.323	194.877
Actiris ACS		85.842	51.577	16.878
Actiris APS		35.038	20.432	29.862
COCOF		-	-	-
COCOF - SA		39.387	34.294	29.690
COCOF - SISB		21.454	21.309	35.525
COCOF - Complément ACS - CP 319		4.366	9.007	7.172
Loterie Nationale SA		2.000	4.000	4.000
Loterie Nationale SISB		500	1.000	1.000
Subside en initiative - COCOM		12.000	10.000	-
Subside le Maribel		-	21.295	-
Bruxelles Formation		8.875	76.384	6.700
Fonds Social Européen		68.077	47.385	47.385
Prime Aviq		5.820	15.746	2.570
Prime VDAB		2.377	4.400	3.928
Primes insertion PHARE		6.678	9.494	7.721
CAP 48		34.044	-	-
Subside ponctuel		2.500	-	2.447
Primes assurances		1.371	-	-
Créances via membres du personnel		749	-	-
indûs personnel		6.228	-	-
Valeurs disponibles	54/58	241.970	176.309	270.057
Comptes de régularisation	490/1	3.981	3.141	3.728
TOTAL DE L'ACTIF		622.229	533.993	494.465

BILAN au 31/12/2023



PASSIF

		2023	2022	2021
FONDS SOCIAL	10/15	53.300	72.127	80.274
Fonds de l'association	10	-	-	-
		-	-	-
Plus-values de réévaluation	12	-	-	-
		-	-	-
Fonds affectés	13	66.595	86.400	86.400
		-	-	-
Résultat positif (négatif) reporté	14	17.084	15.513	8.441
		-	-	-
Subsides en capital	15	3.789	1.240	2.315
		-	-	-
PROVISIONS	16	179.493	157.118	134.029
Provisions pour risques et charges	160/5	179.493	157.118	134.029
Provision pour COCOF	163001	-	-	20.697
Provision pour APS	163002	88.438	65.686	58.003
Provision pour charges pertes de rendement	163003	91.054	91.430	55.329
		-	-	-
DETTES	17/49	389.437	304.748	280.161
Dettes à plus d'un an	17	10.407	10.082	11.271
Dettes financières	170/4	-	-	-
Dettes commerciales	175	-	-	-
Provision avance ACS - Actiris	179200	8.539	8.539	8.539
Remboursement surplus annuel - subsides ACS	179201	1.868	1.543	2.732
		-	-	-
Dettes à un an au plus	42/48	336.130	287.410	252.776
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	-	-	-
Dettes financières	43	-	-	-
Dettes commerciales	44	35.777	12.920	15.388
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-	-
Dettes fiscales	45	181.773	172.395	150.939
Impôts	450/3	7.594	9.664	17.972
Rémunérations et charges sociales	454/9	174.179	162.731	132.967
Dettes diverses	47/48	118.579	102.094	86.449
COCOF - SA	483201	16.583	16.286	18.087
COCOF - SISB	483202	66.837	53.343	49.424
COCOF - Loterie Nationale	483203	2.665	2.490	2.490
Fonds Social Européen FSE	483305	8.752	8.752	8.752
COCOM	483306	8.553	16.969	-
Maribel	483307	1.691	-	818
ACTIRIS - ACS	483301	1.869	1.869	1.869
AVIQ	483308	9.279	-	-
Subside COCOF	489200	-	-	2.659
Autres dettes diverses	489900	2.351	2.386	2.351
		-	-	-
Comptes de régularisation	492/3	42.900	7.257	16.114
		-	-	-
TOTAL DU PASSIF		622.230	533.993	494.465

Historique des comptes de résultats

		Budgets Prévisionnels				
		Réalisé 2023	Budget 2023	Ratio	Budget 2024	Budget 2025
61	Services et biens divers	179.637	208.141		198.460	174.534
611	Achats divers	980	250	392%	250	250
6112	Frais stagiaires		7.000		7.000	7.000
612	Frais de gestion du personnel	18.532	13.023	142%	18.800	19.176
612010	Frais de formation du personnel	8.381	5.323		5.500	5.610
612240	Abonnement revues professionnelles	3.180	2.700		3.300	3.366
612241	Achat de livre	141			-	-
612600	Frais de secrétariat social	6.829	5.000		10.000	10.200
613	Loyers et charges locatives	44.174	39.800	111%	42.936	43.785
613000	Loyers	32.092	31.800		32.436	33.085
613001	Charges locatives	9.179	8.000		10.000	10.200
613031	Aménagement des locaux	2.903			500	500
615	Entretien des locaux	149	900	17%	918	936
616	Entretien et réparations - services ext.	3.633	3.000	121%	3.060	3.121
617	Assurances	2.975	2.800	106%	2.856	2.913
618	Transports, déplacements	3.244	3.000	108%	3.060	3.121
619	Autres frais de gestion générale	105.951	145.368	73%	126.580	101.232
619000	Frais de gestion générale	34.717	36.000	96%	37.000	37.740
619240	Services informatiques extérieurs	28.948	20.000		34.000	5.500
619242	Honoraires intervenants formation	5.014	4.000	125%	4.080	4.162
619250	Tickets d'interprétation	16.462	13.000	127%	30.500	32.000
619201	Licences IVES	15.825	16.500		16.500	16.830
619240	Autres honoraires	4.800	10.268		2.000	2.000
619245	Honoraires interprètes	186	45.600	0%	2.500	3.000
62	Rémunérations, charges sociales etc.	1.166.085	1.311.479	89%	1.341.234	1.355.466
620000	Rémunérations, charges sociales etc.	1.144.096	1.290.177		1.316.000	1.330.000
622000	Assurance-loi - Accident de travail	4.278	2.400		4.500	4.590
623000	Médecine du travail	3.688	2.300		3.800	3.876
624000	Frais défraiements télétravail	14.053	16.602		16.934	17.000
625000	Provision pécule de vacances	95.500				
625100	Utilisation provision pécule de vacances	-95.531				
63	Amortissements/provisions	37.022	64.975	57%	11.600	11.832
630200	Amortissements	11.584	7.400		11.600	11.832
632000	Réductions de valeur sur subsides	531				
637000	Recettes déduites des subv. COCOF	2.532	-		-	-
637002	Provision APS	22.751	24.960		-	-
637004	Provision Prime insertion	11.837	32.615			
637100	Utilisations provisions	-12.213				
64	Autres charges d'exploitation	4.023	400		408	416
65	Charges financières	536	650		663	676
66	Charges exceptionnels	17.547				
TOTAL DES CHARGES		1.404.851	1.585.645		1.552.365	1.542.925

70	Chiffres d'affaires	7.001	5.250		5.355	5.462
700	Interprétariat / Factures	7.001	5.250	133%	5.355	5.462
73	Cotisations / Subsidés / dons	1.366.151	1.583.445		1.551.060	1.541.463
731-2	Cotisations - événements	3.513	2.000	176%	2.000	2.000
731000	Cotisations SA	1.063	1.000		1.000	1.000
731100	Cotisations SISB	2.180	1.000		1.000	1.000
732000	Organisation événements	270				
736	Subsidés , Primes	1.250.968	1.463.955	85%	1.429.224	1.417.234
736000	Actiris - ACS	295.326	373.058		314.000	320.280
7360021	Subside APS	173.761,67	156.330		159.456	162.645
736003	Subside Bruxelles-formation	88.750	88.750		88.750	88.750
7360031	Subside FSE	20.692,00	191.097		194.919	198.817
7360040	Frais salariale COCOF/SA-SISB	339.889	322.328		340.000	346.800
736005	Frais de fonctionnement COCOF/SA-SISB	108.821	89.941		109.000	111.180
736006	Frais de formation COCOF/SA-SISB	1.476	3.223		3.288	3.353
736011	Loterie nationale	5.000	5.000		5.000	5.000
736031	Fonds Venture Philantropy	3.585	3.585		-	-
736031	Fonds Roi Baudoin	603	5.983		-	-
736032	Prime Avig	14.432	21.000		15.000	15.300
7360331	Prime VDAB	11.761	10.000		7.500	7.500
736033	Maribel	77.435	77.642		79.194	80.778
736034	Prime Phare	15.055	20.000		15.000	15.300
736035	COCOF - Complément ACS	1.500	4.500		1.500	1.530
736038	Equal brussel	6.616	-		5.884	-
736040	Subside facultatif COCOM	60.000	71.519	84%	60.000	60.000
736018	CAP48	26.267	20.000		30.733	
738	Dons , Réductions	111.670	117.490		119.835	122.228
738000	Dons	286	200		200	200
738100	Exonérations précomptes professionnels	2.148	2.250		2.295	2.341
738200	Avantages ONSS-ACS	109.236	115.040		117.340	119.687
74	Produits d'exploitations	4.230	1.600		500	510
75	Produits financiers	1.248	-		-	-
76	Produits exceptionnels	4.845	-		-	-
TOTAL DES PRODUITS		1.383.475	1.590.295		1.556.915	1.547.435
AFFECTATION DU RÉSULTAT		19.805	-		-	-
RÉSULTAT REPORTÉ		-1.571	4.650	-	4.550	4.510



PERSPECTIVES 2024

Malgré son lot d'incertitudes ; avec les élections 2024, et donc de nouveaux interlocuteurs politiques avec lesquels négocier, la situation géopolitique, nous amenant à accueillir un nouveau public de personnes sourdes migrantes en provenance de l'Ukraine et l'amélioration et le renforcement de notre service d'interprétation, 2024 présente une nouvelle année de défis pour Info-Sourds de Bruxelles. Nous œuvrerons, cependant, à tout mettre en place pour atteindre les objectifs suivants :

RENFORCEMENT DU SISB POUR SATISFAIRE PLUS DE DEMANDES DE COMMANDITAIRES

La révision de l'**arrêté SACIPS**, fin d'année 2023, et par conséquent, la valorisation de nos prestataires, couplée au travail de mise à jour de nos outils de travail, nous laissent présager une relance prometteuse des activités du service.

À côté de cela, le travail de mise en application du nouvel outil de gestion informatique ; **DUSC**, se poursuit. Travail pour lequel un coup d'accélérateur sera donné en 2024.

Le plan de **financement du service**, qui sera étudié, devrait s'ajouter aux priorités de 2024.

Enfin, avec l'évolution des profils de nos bénéficiaires et par conséquent, l'évolution de leurs besoins de traduction, de transcription et d'interprétation du langage verbal, nous étudions la mise en place d'une **offre de transcription et de sous-titrage** automatique.

UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS PLUS ADAPTÉE

Là également, la recherche de **nouvelles procédures** en intelligence collective est à l'ordre du jour en 2024. Toujours dépassée face aux nombreux besoins des bénéficiaires, l'équipe cherche à rationaliser et rendre ses processus plus productifs afin de répondre plus efficacement aux demandes. Ainsi, une **collaboration rapprochée avec le nouveau projet d'écrivain public** s'est mise en place en 2023, pour pleinement se concrétiser en 2024, libérant ainsi du temps précieux aux accompagnatrices qui peuvent se focaliser sur de l'accompagnement proprement dit.

Des **réunions "interservices"** entre services d'accompagnement bruxellois pour personnes sourdes vont se poursuivre afin de pérenniser des liens entre professionnels bruxellois.

Avec la première **convention avec l'Agence Immobilière Sociale** (AIS) de Jette, nous avons enfin une porte d'entrée au logement pour certains de nos bénéficiaires dans des situations délicates.

Enfin, nous poursuivons l'accompagnement collectif à travers la mise en place d'ateliers sur différents sujets de la vie quotidienne, dont un sur les élections 2024.

ACCOMPAGNEMENT EMPLOI : PLUS DE COLLABORATIONS AU BÉNÉFICE DES CHERCHEURS D'EMPLOI

Malgré le passage d'une de nos job coaches en congé parental, la faisant ainsi passer mi-temps, nous poursuivons nos efforts pour pérenniser la collaboration avec nos partenaires afin de fluidifier la circulation de l'information et la prise en charge globale de chaque chercheur d'emploi.

Dans cette optique, nous poursuivons la **collaboration avec les opérateurs de Formations** dont ceux d'Alphabétisation. Un autre de nos défis 2024, sera de suivre le **transfert des aides à l'emploi de la COCOF vers Actiris**. En effet, ce transfert de compétences risque de demander un travail de gestion supplémentaire ainsi que des séances d'informations tant du côté de nos bénéficiaires que des employeurs.

Un de nos grands projets pour l'année à venir sera de nous focaliser sur les **employeurs** en les sensibilisant un maximum afin de trouver de nouveaux partenariats et ainsi offrir plus d'opportunités professionnelles. Ce projet s'accompagnera de recherches de solutions pour **couvrir les besoins d'interprétation en langue des signes de Belgique francophone de nos chercheurs d'emploi**.

Grâce à l'ouverture d'une **permanence d'écrivain public**, une collaboration avec cette dernière permettra également de libérer du temps à nos job coaches, leur permettant de se focaliser sur l'essence de leur fonction.

Enfin, des outils de **communication** ayant été mis à jour et développés en 2023, ceux-ci seront pleinement utilisés et partagés en 2024, afin de toujours mieux faire connaître et reconnaître notre expertise.

DES FORMATIONS EN SOUTIEN À LA PROFESSIONNALISATION

Grâce au **Fonds Social Européen**, l'ouverture de nouveaux modules de formations permettront de renforcer les modules existants et d'accueillir un public plus fragilisé. Avec le contexte géopolitique, ceci nous permet de répondre plus efficacement aux besoins rencontrés par la tranche migrante ukrainienne qui a vu le jour, avec notre module FLE 1, 2 et Alpha 2. Pour épauler ces projets, nous avons ouvert une **guidance psychosociale**, pour laquelle une communication sera également donnée.

Avec ces mises en place, une **ouverture de nos modules à la Wallonie**, en plus de la Région de Bruxelles Capitale, nous a permis d'accueillir encore plus de bénéficiaires.

En parallèle, un **renforcement des compétences des formateurs** est à prévoir pour 2024 en lien avec la nouvelle réalité de nos modules et du nouveau public.

Enfin, il est sans conteste majeur de poursuivre nos efforts de **collaborations avec les partenaires** afin de fluidifier la circulation de l'information et la prise en charge globale de nos chercheurs d'emploi.

SENSIBILISATIONS DE L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES SOURDES EN SOUTIEN À NOS ACTIONS

Entamées en 2023 avec le soutien d'Equal brussels, nous poursuivons les sensibilisations de tout organisme désireux de s'informer, se sensibiliser ou se rendre accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Mais également de tous les organismes de première nécessité ; comme les hôpitaux, les services publics, les CPAS, etc. Ce soutien financier ayant été accordé pour une durée de 3 ans, nous comptons pleinement profiter de cette période pour toucher un maximum d'organismes et sensibiliser toujours plus de personnes aux déficiences auditives, pour en faire une force d'ouverture intellectuelle et sociale.



Info-Sourds de Bruxelles

Avenue Brugmann, 76

1190 Bruxelles

©asbl Info-Sourds de Bruxelles

